

Projet éolien à Courgivaux et Neuvy

ÉDITO



Jérémie GAUTHIER,
chef de projets Siemens Gamesa

Depuis décembre 2018, nous étudions l'opportunité de développer un parc éolien au sein des communes de Courgivaux et Neuvy. Avec la volonté d'associer autant que possible les habitants, Siemens Gamesa a engagé une démarche de concertation autour du projet depuis mai 2019.

Préalablement à cette démarche, une étude des perceptions a été menée auprès des habitants de la commune de Courgivaux et des Maires et élus des communes limitrophes (Neuvy et Escardes). Les résultats de l'étude ont permis de définir une démarche de concertation en cohérence avec les attentes et les besoins en information des habitants.

Ainsi, un premier événement de concertation a eu lieu sur la commune de Courgivaux en juin 2019. Ce rendez-vous a permis d'apporter des éléments de réponses sur le projet, les retombées économiques pour la commune et le financement participatif. De plus, une première réflexion autour des mesures pouvant accompagner un projet éolien a été enclenchée. Siemens Gamesa souhaite poursuivre cette démarche de concertation avec le plus grand nombre d'habitants, et cela au moins jusqu'au dépôt du dossier en préfecture en février 2020.

Cette lettre d'information est la première d'une série de lettres d'information qui auront vocation à vous partager les avancées du projet et de la démarche de concertation.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un très bel été !

Jérémie GAUTHIER - Chef de projets Siemens Gamesa

ATELIER DE CO-CONSTRUCTION

LE MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019
À LA SALLE DES MARIAGES DE COURGIVAUX

Afin de vous partager les avancées du projet et de réfléchir ensemble à une potentielle trame d'implantation d'éoliennes, Siemens Gamesa vous donne rendez-vous à la rentrée pour un nouvel atelier de co-construction.

Afin d'organiser au mieux l'atelier, merci de vous inscrire en contactant

Emilie LENARDUZZI (Mazars Concertation) :

par téléphone : 06 60 57 21 42

ou par mail : emilie.lenarduzzi@mazars.fr

LE PROJET ÉOLIEN



Carte de la zone d'étude sur les communes de Courgivaux et Neuvy

- Limite communale
- Route
- Distance aux routes (150 m)
- Ligne haute tension (400 kV)
- Distance à la ligne haute tension (180m)
- Canalisations de gaz et d'hydrocarbure
- Distance aux canalisations (200m)
- Distance aux canalisations (300 m)
- Zone d'étude



LA ZONE D'ÉTUDE DU PROJET

A l'automne 2018, Siemens Gamesa a identifié une zone favorable à l'implantation d'éoliennes au Sud-Est et au Nord du bourg de Courgivaux. Après un premier contact favorable avec les élus, Siemens Gamesa a donc pris contact avec les propriétaires concernés et lancé différentes études de faisabilité.

Ces études portent sur le vent, l'acoustique, le paysage et l'environnement. Elles se poursuivront au moins jusqu'en février 2020.

De plus, depuis quelques mois, Siemens Gamesa étudie l'opportunité d'étendre la zone d'étude à la commune de Neuvy, le long de la D934. Suite à une rencontre favorable avec les élus, la société entreprend des rencontres avec les propriétaires fonciers.

Les études menées sur Courgivaux et Neuvy permettront de proposer un parc éolien en adéquation avec les différentes contraintes et spécificités du territoire.

La zone d'étude du projet éolien est représentée ci-contre. Vous trouverez sur cette carte les différentes contraintes urbaines et techniques d'ores et déjà identifiées.

LES PREMIÈRES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET



4 à 6 éoliennes
envisagées sur Courgivaux
4 à 6 éoliennes
envisagées sur Neuvy

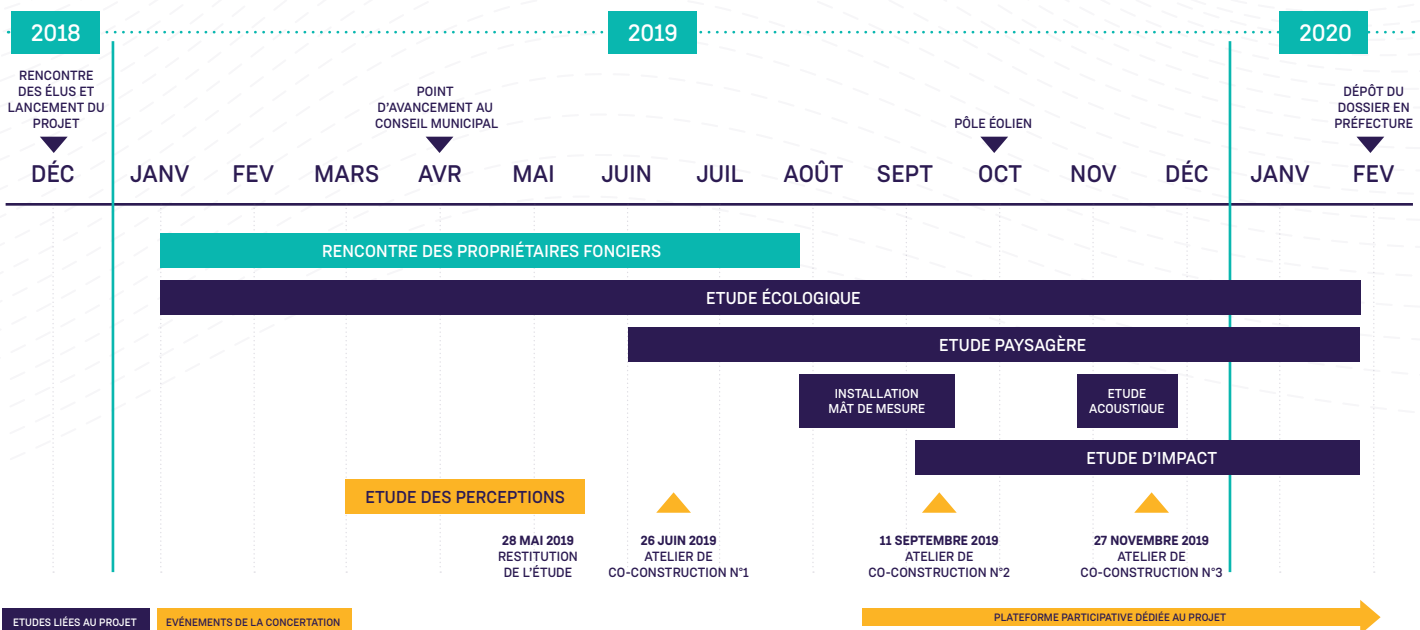


3,3 à 4,5 MW
de puissance unitaire



700 m de distance aux habitations,
au-delà de la distance réglementaire
de 500 m

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET



LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Afin de proposer un projet qui réponde aux attentes du territoire, Siemens Gamesa a mis en place une démarche de concertation depuis mai 2019. Elle se poursuivra au moins jusqu'au dépôt du dossier en préfecture, en février 2020.

Au cours d'une étude des perceptions menée préalablement à la démarche de concertation et réalisée entre mars et mai 2019, 54 personnes ont été rencontrées sur la commune de Courgivaux ainsi que les Maires et élus de deux communes limitrophes (Neuvy et Escardes). L'objectif était, d'une part, de mieux connaître la vision des habitants sur l'éolien en général et sur le projet en particulier, et d'autre part, de recueillir les attentes et besoins en information. Les résultats de cette étude ont été présentés lors d'une réunion de restitution le 28 mai 2019 à la salle des fêtes de Courgivaux.

Suite à cette étude, les habitants ont souhaité recevoir des informations, notamment sur la zone d'étude, l'emplacement des éoliennes et les retombées économiques pour les communes. Pour commencer à répondre aux attentes de chacun, Siemens Gamesa a organisé **un premier atelier de co-construction le mercredi 26 juin 2019**, de 18h30 à 20h30, à la salle des mariages de Courgivaux.

RETOUR SUR LE PREMIER ATELIER DE CO-CONSTRUCTION :

Les objectifs de ce rendez-vous étaient de :

- Présenter les modalités des retombées économiques ;
- Réfléchir ensemble aux mesures qui peuvent accompagner un projet éolien ;
- Présenter les modalités du financement participatif ;
- Co-construire le contenu des outils de communication qui accompagnent la démarche de concertation.

En première partie d'atelier, Jérémy GAUTHIER, chef de projets Siemens Gamesa, a présenté l'historique du projet, la carte de la zone d'étude et les contraintes territoriales associées (voir carte de la zone d'étude ci-dessus).

Par la suite, Jérémy GAUTHIER a présenté la distinction entre mesures compensatoires et mesures d'accompagnement. Les mesures compensatoires rentrent dans le cadre législatif de développement d'un parc éolien, et permettent de compenser les impacts résiduels sur l'environnement, après avoir évité et réduit le plus d'impacts possible. Les mesures d'accompagnement,

quant à elles, viennent en soutien financier à des actions en lien avec la protection de la biodiversité, l'environnement et la transition énergétique.

De plus, les participants ont pu échanger avec le chef de projets sur le financement participatif.

Les propositions de mesures compensatoires et d'accompagnement retenues par les participants lors de l'atelier :

- Participer à la création de trottoirs le long de la N4 ;
- Poursuivre la réfection des routes et l'enfouissement des réseaux ;
- Mettre en place des mesures de protection de la biodiversité, en fonction des résultats des études.

Ces propositions représentent de premières idées et pourront être complétées ou modifiées par les habitants lors des prochains ateliers de concertation.



En fin d'atelier, les participants ont été invités à réfléchir ensemble au contenu des différents outils de communication qui accompagneront la démarche de concertation : flyers d'invitation, lettres d'information et plateforme participative dédiée au projet.

SIEMENS GAMESA, QUI SOMMES-NOUS ?

Siemens Gamesa est l'un des leaders dans le secteur de l'énergie éolienne terrestre et en mer. Siemens Gamesa est présent à toutes les étapes d'un projet éolien : du développement du projet à la maintenance d'un parc, en passant par la construction du parc.

SIEMENS GAMESA EN FRANCE :



130 employés passionnés



17 bases de maintenance



1 usine de fabrication de pales et de nacelles en cours de construction



+ de 850 éoliennes en fonctionnement



11 techniciens de maintenance embauchés dans la région Grand-Est depuis 2016

QUELQUES QUESTIONS POSÉES EN ATELIER

Question : « Quand sera installé le mât de mesure ? »

Réponse de Siemens Gamesa : Nous étudions actuellement la zone d'étude afin d'identifier l'emplacement idéal du mât de mesure. Suite aux résultats, celui-ci devrait être installé au mois de septembre 2019.

Question : « Comment allez-vous déterminer le nombre d'éoliennes à implanter sur Courgivaux ? »

Réponse de Siemens Gamesa : Les contraintes territoriales identifiées (voir carte de la zone d'étude) permettent d'obtenir les zones libres de toutes contraintes (zones blanches sur la carte). Par la suite, les études menées (écologique, paysagère, acoustique, etc.) permettent d'identifier les enjeux locaux. Grâce à l'ensemble de ces données, contraintes et enjeux territoriaux, nous pouvons déterminer le meilleur scénario de parc éolien possible, réel compromis entre les différents enjeux.

Question : « Quelle est la hauteur maximum des éoliennes implantées à Courgivaux ? »

Réponse de Siemens Gamesa : Les différentes études permettront de définir la hauteur des éoliennes. En effet, la hauteur des éoliennes dépend notamment de la ressource en vent (déterminée par le mât de mesure), des résultats de l'étude paysagère, ou encore des contraintes imposées par l'aviation civile et militaire. Ainsi, aujourd'hui, il est encore

trop tôt pour vous partager une hauteur précise d'éolienne à Courgivaux et à Neuvy.

Question : « Comment réalisez-vous l'étude de bruit ? »

Réponse de Siemens Gamesa : Pendant environ 1/2 mois, nous installons des micros au niveau des habitations les plus proches de la zone d'étude. Ces micros mesurent le bruit initial ambiant auquel nous ajoutons, par simulation, le bruit supplémentaire émis par les éoliennes une fois installées. Le bruit du parc éolien lorsqu'il est construit ne doit pas rajouter 3 décibels la nuit et 5 décibels le jour par rapport au bruit ambiant qui a été mesuré lors de l'état initial. Ces contraintes sont les plus exigeantes d'Europe.

Question : « Après l'installation des éoliennes, le prix de l'électricité va-t-il diminuer ? »

Réponse de Siemens Gamesa : Selon l'ADEME, le coût de production de l'électricité éolienne terrestre se situe entre 50 et 94 €/MWh pour des éoliennes nouvelle génération. L'énergie éolienne est devenue une source d'énergie compétitive face aux sources énergétiques conventionnelles, comme le nucléaire ou le gaz (coût de production du nucléaire amorti : 59,8 €/MWh). Cependant, d'ici quelques années, le prix de l'électricité est amené à augmenter du fait du vieillissement du parc nucléaire français.

CONTACT

Jérémy GAUTHIER

Chef de projets Siemens Gamesa

jeremy.gauthier@siemensgamesa.com

SIEMENS Gamesa
RENEWABLE ENERGY